

Handicap et emploi, un vrai défi

INCLUSION Sur le marché du travail, les personnes en situation de handicap sont souvent victimes de discrimination. Malgré une législation vieille de 20 ans, elles peinent à être engagées ailleurs que dans les milieux institutionnels. *La Broye Hebdo* a enquêté.

BROYE/VULLY

«Métro, boulot, dodo», une routine à laquelle Monsieur et Madame Tout-le-Monde aimeraient bien échapper. Pourtant, cette routine, les personnes en situation de handicap ne la connaissent pas toujours. Se former, postuler et trouver un emploi restent des buts difficiles à atteindre. L'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) en 2004 n'a pas fait disparaître les injustices dans le monde du travail. Après vingt ans, la LHand va enfin être révisée. Un de ses objectifs sera la lutte contre les discriminations en milieu professionnel. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 68% des personnes avec un handicap occupent un emploi, 42% d'entre elles sont fortement handicapées. Ces chiffres de 2021 tiennent compte autant des postes sur le premier marché du travail, c'est-à-dire des postes accessibles à tous, que des places en ateliers protégés du second marché du travail. Aperçu de la situation dans la Broye et le Vully.

Pour exercer une activité peu rémunérée dans un atelier protégé, la personne en situation de handicap doit bénéficier d'une rente AI. Dans la Broye, elle peut se tourner vers les fondations La Rosière (Estavayer-le-Lac) et Polyval (Payerne). Deux institutions qui ont plutôt bonne presse aux yeux de leurs bénéficiaires. C'est en tout cas le sentiment qui se dégage de plusieurs témoignages recueillis lors d'une rencontre avec le groupe polysports de Procap Sport Broye. Daniel Catillaz, 61 ans, a fait une formation de paysagiste, puis a travaillé vingt-cinq ans comme aide-maçon. A la suite d'une dépression, il n'a pas retrouvé d'emploi. Il est passé par le chômage, puis l'AI l'a dirigé vers les ateliers protégés. Depuis 2010, il travaille à La Rosière, dans l'atelier de sous-traitance. Il accomplit aussi des tâches de logistique chez Elsa. «J'ai fait beaucoup de demandes d'emploi, mais partout, on me disait que c'était complet», avoue-t-il, satisfait de sa situation actuelle.

Pour Magalie Rubatell, qui a deux CFC en poche (bouchère et cuisinière), le contexte est différent. Après des problèmes psychiques, elle n'a pas pu continuer à travailler dans la restauration. «Mon travail en cuisine était devenu trop stressant. Aujourd'hui, je suis heureuse de travailler dans l'atelier de mécanique, chez Polyval. Le rythme est plus calme», confie la femme de 39 ans. L'inclusion ne passe donc pas forcément par un emploi sur le premier marché du travail. Selon Beat Schäfer, directeur de La Rosière, «il est important d'offrir un travail adapté aux compétences de chacun, de valoriser la personne dans son projet de vie».

Une dure réalité

Si les ateliers protégés sont appréciés par les personnes en situation de handicap mental ou psychique, les personnes avec un handicap physique ou sensoriel recherchent plus souvent un poste sur le premier marché du travail. C'est le cas de Christophe Rollinet, habitant de Cugy, devenu aveugle à la suite d'une maladie et président de la section fribourgeoise de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA). «C'est compliqué de trouver un job. La personne en situation de handicap doit sortir du lot et en faire plus qu'une personne normale», affirme-t-il, après avoir trouvé une place à Neuchâtel, à la Fondation Accessibility, spécialisée dans les moyens auxiliaires électroniques pour les personnes souffrant de déficience visuelle. «Mon emploi à 20% me plaît énormément et est déduit de ma rente AI. Les fins de mois sont difficiles. Comme mon épouse travaille à 40%, je n'ai pas le droit de toucher les prestations complémentaires. Notre situation est modeste, mais il y a pire», confie-t-il.

Bien que l'AI prône la réinsertion professionnelle avant d'octroyer une rente dont le montant maximal est de 2450 fr., les emplois pour les personnes en situation de handicap sont rares. «Comme il n'y a pas beaucoup de postes de travail adaptés sur le marché privé, elles ont énormément de peine à se faire engager. Beaucoup d'entreprises ignorent

effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.» Selon l'environnement ou les circonstances de la vie, tout individu peut se retrouver, à un moment ou un autre, en situation de handicap. En 2021, d'après l'OFS, l'estimation du nombre de personnes en situation de handicap lourd et léger en Suisse s'élevait à 1 800 000, ce qui représente un taux approximatif de 18% de la population. Si l'on rapporte ce taux à la population de la Broye, avec presque 36 000 habitants pour le district de la Broye et plus de 47 000 pour le district de la Broye-Vully, cela correspondrait à environ 15 000 personnes.

Une définition compliquée

La notion de personne en situation de handicap est complexe. «Le handicap est une réalité plurielle avec de multiples visages qui se révèlent parfois très éloignés des représentations sociales les plus répandues du handicap comme la personne en chaise roulante ou aveugle», explique Carmen Rouiller-Zbinden, cheffe adjointe au Service de la prévoyance sociale (SPS) du canton de Fribourg. Dans la Convention de l'ONU relative aux personnes handicapées (CDPH), il s'agit «de personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et



«Même si on a un handicap, tout est possible», relève Justine Rossat, étudiante au GYB.



Christophe Rollinet, accompagné de son chien Elwood a trouvé du travail dans une fondation, à Neuchâtel.

le monde du handicap ou ne savent pas comment s'y prendre», explique Jean Tschopp, conseiller national vaudois (ps) et secrétaire général de Cap-Contact, une association basée à Lausanne et défendant les droits des personnes en situation de handicap en Suisse romande. «Dans la révision de la LHand, il manque la garantie des changements nécessaires pour pouvoir accéder à une place de travail et obtenir des prestations de soutien comme une assistance personnelle, un langage facile à lire et à comprendre ou un interprète en langue des signes. Si l'employeur doit payer de sa poche des mesures de soutien et des adaptations de poste, il y renoncera souvent.»

La recherche d'un emploi dans le premier marché du travail peut donc fragiliser les personnes en situation de handicap. «Elles manquent d'estime de soi ou n'ont pas confiance en elles», constate Olivia Perret, codirectrice de la section Berne-Fribourg à Profil Arbeit & Handicap, une fondation facilitant la recherche d'emploi. «Souvent un proche ou un coach du travail établit un premier contact pour encourager les personnes handicapées à montrer leurs capacités et leurs ressources.»

En route vers plus d'ouverture

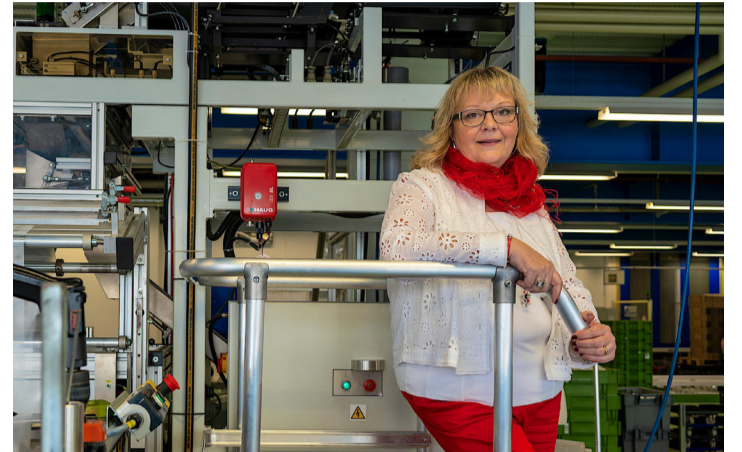
Le chemin vers l'inclusion est encore long. «Les employeurs sont plus ou moins ouverts à l'inclusion», remarque Olivia Perret. «A cause de la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), les entreprises internationales se sentent obligées d'engager des personnes en situation de handicap. Dans les pays étrangers, il existe souvent des quotas d'inclusion fixés par la loi», poursuit-elle.

La région de la Broye n'est pas fermée à l'inclusion, certaines communes ont déjà engagé des personnes en situation de handicap. Par exemple, Avenches a

formé un apprenti employé de commerce souffrant du syndrome d'Asperger. Pour le syndicat de Payerne, Eric Küng, l'inclusion des personnes en situation de handicap est une mission importante: «La commune de Payerne en tant qu'employeur, assume une responsabilité sociale marquée. Sa politique RH prévoit un axe pour des emplois à caractère inclusif. Elle a été amenée à chercher des solutions en partenariat avec l'AI pour maintenir en emploi des personnes atteintes de manière durable dans leur santé, notamment par des aménagements de postes.»

Dans le secteur privé, les entreprises broyardes qui embauchent des personnes en situation de handicap sont rares. Wago Contact SA à Domdidier le fait depuis plus de vingt ans. «Ce n'est pas une volonté de Wago de vouloir recruter absolument des personnes en situation de handicap. Mais si elles sont motivées et ont les capacités, on tient à les soutenir», affirme Carole Demierre, responsable RH chez Wago Contact SA. La société entretient des contacts réguliers avec l'AI des cantons de Fribourg, Vaud et Berne et propose des stages aux institutions de la région.

Actuellement, grâce à l'AI, Cédric Buache, âgé de 28 ans, entreprend une reconversion professionnelle à la suite de multiples blessures aux épaules contractées durant son apprentissage de constructeur métallique. Il a commencé un deuxième apprentissage comme technologue en matières plastiques chez Wago. Avec l'aide de l'AI, sa place de travail a été adaptée, des moyens auxiliaires lui ont été proposés pour qu'il ne porte plus de charges lourdes. «La personne en situation de handicap n'est pas traitée différemment. Le rendement qu'elle



«Wago a envie de soutenir des personnes différentes», affirme Carole Demierre, responsable RH chez Wago Contact SA.

PHOTOS MARTINE MACHY



Daniel Catillaz, concentré sur son lancer de la petite balle, est heureux de participer au cours de Procap Sport Broye et de travailler à la Rosière.

doit atteindre est identique à celui des autres employés. Wago a un chiffre d'affaires à réaliser. On est une industrie et non une institution», rappelle Carole Demierre. «Mais c'est enrichissant de collaborer avec des personnes en situation de handicap. Pour les collaborateurs qui vont bien, ça remet l'église au milieu du village. En revanche, on prend plus de temps à expliquer, former et adapter le poste.»

Avant de pouvoir travailler, il faut pouvoir se former. Si la recherche d'apprentissage est encore compliquée, les personnes en situation de handicap envisagent souvent une formation au niveau postobligatoire et universitaire dans la perspective de décrocher un emploi dans le secteur tertiaire.

Justine Rossat, étudiante en 2^e année d'Ecole de culture générale (ECG) au Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) poursuit son parcours scolaire à son rythme. Aveugle de naissance, elle est toujours allée à l'école publique et souhaite obtenir la maturité spécialisée dans le domaine social. «Ce n'est pas la première fois qu'on accompagne des élèves en situation de handicap», révèle le directeur du GYB, Nicolas Fragnière. «Mais l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats d'Ecole de culture générale est claire. Les compétences basales sont identiques pour tous les élèves. Elles sont testées sans qu'elles soient rendues plus faciles pour les personnes en situation de handicap.» Justine Rossat confirme les propos de son directeur: «C'est comme tout le monde. Je dois tout faire.» Elle peut néanmoins bénéficier de divers soutiens. Elle a droit à un ordinateur avec une synthèse vocale et un clavier en braille. Les cours de ses enseignants sont traduits en braille.

Du temps supplémentaire lui est accordé pour faire les évaluations et elle a des cours individuels pour certaines disciplines comme les mathématiques ou le sport. Prochainement, dans le cadre de la maturité spécialisée, elle devra réaliser des stages. «J'ai de la chance d'avoir un grand réseau. Ça aide», avoue la jeune étudiante de 20 ans. «J'ai fait beaucoup de postulations, mais j'ai réussi à trouver deux semaines de stage.»

Bien qu'elle soit soutenue par sa famille, ses enseignants et ses camarades du GYB, Justine Rossat ressent une certaine pression émanant de l'AI: «Je dois montrer que je suis capable d'étudier comme les autres. En cas d'échec, l'AI pourrait me placer dans une institution.» La crainte de la jeune femme est justifiée. «Il manque énormément de moyens pour une école inclusive. Aujourd'hui, beaucoup de personnes en situation de handicap n'ont pas de formation de base et se retrouvent en institution ou dans un établissement socio-éducatif. Jeunes adultes, elles manquent de perspective pour trouver un emploi et peuvent être placées dans des programmes d'occupation souvent répétitifs et peu stimulants», confirme le conseiller national Jean Tschopp.

Initiative à la fin 2024

Gagner sa vie reste toujours un combat qui n'est pas gagné d'avance. Et ce n'est pas l'unique combat. A la fin octobre, l'initiative pour l'inclusion sera déposée à la Chancellerie fédérale. Elle vise à supprimer la discrimination dans de nombreux domaines de la vie (transports publics, formation, emploi, culture, services, ...) et demande un renforcement de l'assistance personnelle afin que les personnes avec un handicap participent pleinement à la vie sociale. Enfin, elle revendique le droit pour toute personne de choisir son lieu et son mode de vie.

■ MARTINE MACHY